

Rapport moral et d'activités 2021

Bien que l'année 2021 ait été une année de reprise timide de l'activité à l'Ermitage, l'association a poursuivi ses engagements dans le respect des valeurs initiées par Edmond Gauthier.

Que s'est-il passé en 2021 ?

La réflexion stratégique pour actualiser le projet associatif a pris forme. Le choix du consultant accompagnant ce dispositif a été validé lors du conseil d'administration de septembre. Ce travail vise à définir une vision commune du projet associatif pour établir ensuite une stratégie de développement. Cela représentera, à cheval sur 2021 et 2022, trois ateliers de trois heures chacun, auxquels participeront les administrateurs y compris ceux éloignés géographiquement.

Le bureau maintient ses réunions mensuelles pour traiter des affaires courantes relatives à la gestion de l'Ermitage. Il a également validé l'externalisation de la comptabilité pour un suivi plus efficace, en temps réel, de celle-ci. Nous avons aussi travaillé avec le directeur de la structure sur les travaux d'accessibilité qui nous devons réaliser pour récupérer le label « Tourisme et Handicap ».

L'année 2021 a vu la finalisation de la vente des bâtiments de la villa Claude Cayeux et des parts que nous détenions dans un appartement à Saint Tropez.

En juin, nous avons inauguré le nouveau véhicule PMR, acheté en partie grâce à des subventions et des dons. Ce fut l'occasion d'un moment convivial lors d'un séjour.



Quelles perspectives pour 2022 ?

Le Dispositif Local d'Accompagnement se poursuit et aboutira à l'élaboration d'une feuille de route. Celle-ci amènera à construire une stratégie de développement plus efficiente, mettre en place une nouvelle forme de gouvernance associative et restructurer les ressources humaines.

Se rapprocher d'associations œuvrant dans le même domaine d'activité (Alpas, Anaé...), établir éventuellement des partenariats avec celles-ci, se faire connaître des fondations d'entreprise dans le but de financer en partie nos projets de rénovation des bâtiments, rendre notre site internet plus attractif et plus efficace en termes de référencement et de commercialisation sont à nos yeux indispensables à la pérennité de notre activité dans un environnement de plus en plus compétitif et professionnalisé.

Toutes ces actions que nous mènerons en 2022, permettront la poursuite de nos objectifs premiers : **offrir des vacances de qualité à des personnes en situation de handicap.**

Je remercie les administrateurs pour leur implication, ainsi que Christian Roux, et l'ensemble des salariés de l'Ermitage pour le travail effectué tout au long de l'année, dans un contexte qui reste difficile.

Aujourd'hui et plus que jamais, chers.es adhérents.es, votre soutien nous est indispensable et réconfortant. Je vous en remercie très sincèrement.

Carole MARICHEZ

Présidente AVT